

la
cgt

Pourquoi pas vous ?

SYNDIQUÉS • CONQUÊTES
EFFICACITÉ • SOLIDARITÉ
REVENDICATIONS • LUTTES
CONDITIONS DE TRAVAIL
SALAIRES • AGIR ENSEMBLE
PROGRÈS SOCIAUX

Commerce et services

263, rue de Paris - Case 425 - 93514 Montreuil cedex
Tél : 01 48 18 83 11 - Fax : 01 48 18 83 19
E-mail : fd.commerce.services@cgt.fr

Avant propos

Vous venez de rejoindre une entreprise ou enseigne qui dépend des champs professionnels couverts par la Fédération Cgt du Commerce et des Services.

Notre Fédération illustre bien les enjeux du salariat d'aujourd'hui, son champ d'activité couvrant 5 millions de salariés.

Toutes organisations syndicales confondues, le nombre de syndiqués du Commerce et des Services, ne dépasse pas les 120 000 adhérents. C'est bien la faiblesse du taux d'adhésions qui explique, pour partie, l'ampleur des offensives portées par le Medef et le Gouvernement contre l'ensemble de nos droits. Nous dénonçons par notre activité syndicale, construite au plus près des salariés, la flexibilité, la précarité, les temps partiels imposés, le recours à la polyvalence massive sans contrepartie pour le salarié, les amplitudes d'ouverture des magasins, les discriminations, la mise en concurrence des salariés entre enseignes (parfois du même groupe).

Il est indispensable d'aboutir ensemble, de renforcer notre syndicalisme pour gagner sur nos revendications !

Aujourd'hui, un vrai défi...

Introduction

Pourquoi ce livret ?

Aujourd'hui, un vrai défi déjà est lancé au syndicalisme : "être efficace, pour obtenir des conquêtes !"

Dans cet état d'esprit, vous le savez peut-être, la Cgt porte un ambitieux projet syndical de sécurité sociale professionnelle qui a la vocation que tout salarié puisse bénéficier d'un ensemble de droits individuels et collectifs garantis au plan interprofessionnel.

Pour cela, il nous faut ensemble construire un syndicalisme fort au service du progrès social.

Néanmoins, si nous pouvons faire la démonstration que la situation est bien meilleure pour les salariés s'il existe sur leur lieu de travail, un syndicat Cgt ou une section syndicale, nous le savons, nous sommes absents dans beaucoup trop d'entreprises ou insuffisamment organisés là où nous sommes présents pour peser plus forts dans les choix qui nous concernent.

C'est pourquoi, afin de répondre à la question de l'efficacité, la Cgt porte tous ses efforts pour se renforcer, car être plus nombreux, nous le savons, c'est la garantie la plus sûre pour obtenir des résultats.

Le livret que vous avez entre les mains a pour objectif de vous donner des éléments de réponses très succinctes à quelques questions que vous vous êtes sûrement posées un jour ou l'autre.

A quoi cela sert-il d'être syndiqué(e) ? Quel est le rôle du syndicat dans l'entreprise, dans la branche ?

A quoi cela sert d'être syndiqué ?

Dans nos professions du Commerce et des Services – comme ailleurs – nous sommes convaincus qu'une action syndicale résolue peut permettre de déboucher sur des progrès sociaux dans l'entreprise ou dans les branches.

Bien souvent, vous votez pour la Cgt aux élections professionnelles, aux élections prud'homales. Tout le montre, tout l'indique, vous êtes d'accord avec la Cgt, lorsqu'elle prend l'initiative pour la défense de nos retraites, pour préserver la sécurité sociale, ou lorsqu'elle engage des actions sur les salaires.

Bref, nous le savons, vous êtes très nombreux à approuver les actions que nous entreprenons.

Cependant, afin d'être en phase avec un salariat en pleine mutation, la Cgt doit changer pour être plus efficace, plus performante dans les missions qui sont les siennes. Il y a une nécessité absolue que vous participiez à la construction de cette force syndicale indispensable dont les salariés de nos secteurs ont besoin.

Face aux employeurs, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons négocier dans de bonnes conditions, ce qu'il nous faut par-dessus tout, c'est être nombreux !

Construire un contre pouvoir efficace et utile en s'appuyant sur la lutte, la proposition, la négociation, voilà la démarche de la Cgt.

Dans nos professions, soyons-en convaincus : rien n'est inéluctable, rien n'est figé !

Si nous prenons "nos affaires en mains", nous pouvons faire changer les choses.

Pour cela, il est évident que tout le monde a sa place dans notre organisation.

Cependant, rien ne sera réellement possible si les salariés ne s'organisent pas, s'ils ne nous rejoignent pas.

En effet, agir ensemble, cela commence par s'organiser ensemble !

Un syndicat pourquoi faire ?

Faire fonctionner les institutions représentatives au service de la défense des intérêts collectifs

L'activité Cgt ne se réduit pas à une prestation de service pour les salariés.

Si la Cgt est, au quotidien, auprès des salariés, elle aspire à les rendre maître de leur destin.

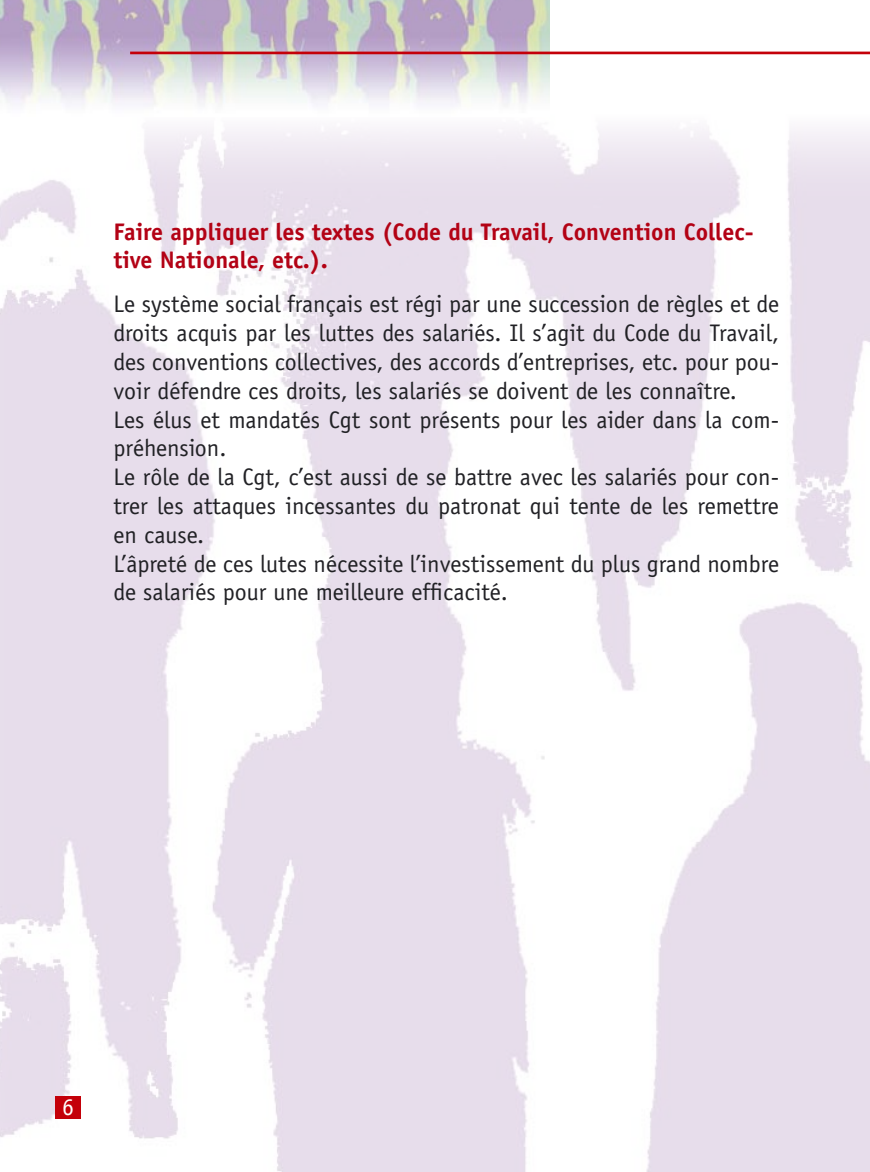
L'absence de rapport de force conséquent, déséquilibre les relations entre patrons et salariés dans l'entreprise. Il en résulte alors un lien de subordination, dont seul le patron profite.

La Cgt, au travers des institutions représentatives du personnel, délégués du personnel, élus du comité d'entreprise, élus du comité d'hygiène et de sécurité, ambitionne de rétablir un équilibre dans le monde du travail, pour donner plus de droits et de garanties aux salariés, assurer une meilleure répartition des richesses et empêcher la mise en concurrence sauvage des salariés.

Porter les revendications dans l'entreprise : salaires, conditions de travail, négociations, etc.

Le rôle des élus et mandatés de l'entreprise est de travailler avec les salariés à l'élaboration de revendications issues de leurs besoins et de leurs aspirations.

Leur rôle est de créer des convergences permettant au plus grand nombre de salariés de se retrouver dans des luttes pour revendiquer des meilleurs salaires, qualifications, conditions de travail CHSCT, etc. La Cgt, avec ses élus et mandatés, a pour objectif une vraie justice sociale au travers de la défense quotidienne des droits individuels et collectifs des salariés, les rendre acteurs et décideurs, conformément à ses principes de démocratie, elle consulte les salariés pour les décisions les concernant.



Faire appliquer les textes (Code du Travail, Convention Collective Nationale, etc.).

Le système social français est régi par une succession de règles et de droits acquis par les luttes des salariés. Il s'agit du Code du Travail, des conventions collectives, des accords d'entreprises, etc. pour pouvoir défendre ces droits, les salariés se doivent de les connaître.

Les élus et mandatés Cgt sont présents pour les aider dans la compréhension.

Le rôle de la Cgt, c'est aussi de se battre avec les salariés pour contrer les attaques incessantes du patronat qui tente de les remettre en cause.

L'âpreté de ces luttes nécessite l'investissement du plus grand nombre de salariés pour une meilleure efficacité.

Une fédération – son but – son rôle

La Confédération Générale du Travail, regroupe les travailleurs de toutes les origines professionnelles.

Cette vision globale lui permet de rassembler les travailleurs sur des causes communes : salaires, retraite, sécurité sociale, formation professionnelle, etc.

Professionnel, branches

La Cgt est par essence interprofessionnelle.

Cependant, elle dispose en son sein des structures professionnelles, telle que la Fédération du Commerce et des Services.

Tout salarié du commerce et des services adhérant à la Cgt est affilié à cette Fédération.

La Fédération du Commerce et des Services défend les intérêts professionnels des salariés relevant de son champ d'activité.

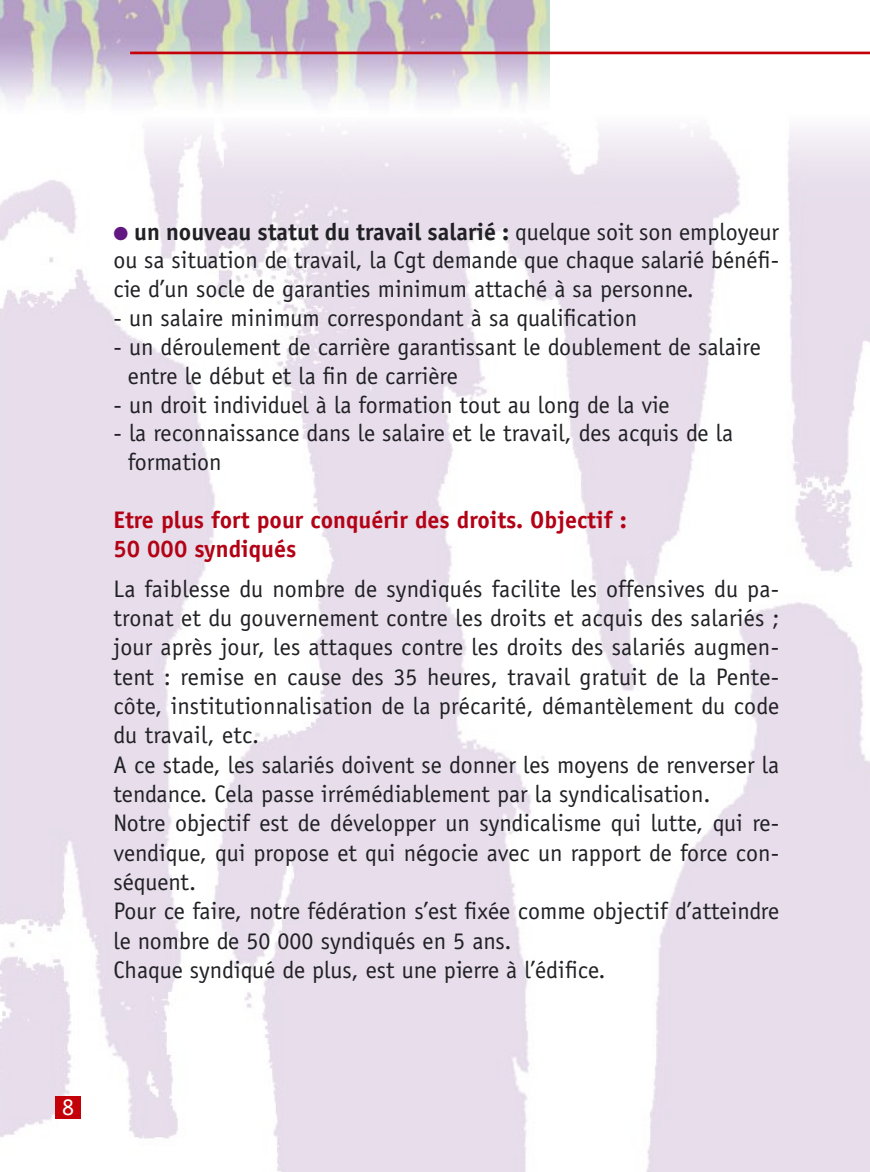
La Fédération rayonne sur 110 branches d'activité où elle participe aux négociations de branche au travers des 80 conventions collectives (Hôtel – Cafés - Restaurants, Restauration Collective, Bricolage, Ameublement, etc.).

Un statut du travail salarié

Le chômage, la précarité grandissante, les inégalités, fragilisent les salariés et tend à les rendre corvéables à merci.

Pour remédier à cette situation, la Cgt propose :

- **une sécurité sociale professionnelle** garantissant que le contrat de chaque salarié soit pérennisé jusqu'à l'obtention d'un emploi similaire.



● **un nouveau statut du travail salarié** : quelque soit son employeur ou sa situation de travail, la Cgt demande que chaque salarié bénéficie d'un socle de garanties minimum attaché à sa personne.

- un salaire minimum correspondant à sa qualification
- un déroulement de carrière garantissant le doublement de salaire entre le début et la fin de carrière
- un droit individuel à la formation tout au long de la vie
- la reconnaissance dans le salaire et le travail, des acquis de la formation

Etre plus fort pour conquérir des droits. Objectif : 50 000 syndiqués

La faiblesse du nombre de syndiqués facilite les offensives du patronat et du gouvernement contre les droits et acquis des salariés ; jour après jour, les attaques contre les droits des salariés augmentent : remise en cause des 35 heures, travail gratuit de la Pentecôte, institutionnalisation de la précarité, démantèlement du code du travail, etc.

A ce stade, les salariés doivent se donner les moyens de renverser la tendance. Cela passe irrémédiablement par la syndicalisation.

Notre objectif est de développer un syndicalisme qui lutte, qui revendique, qui propose et qui négocie avec un rapport de force conséquent.

Pour ce faire, notre fédération s'est fixée comme objectif d'atteindre le nombre de 50 000 syndiqués en 5 ans.

Chaque syndiqué de plus, est une pierre à l'édifice.

La Cgt, c'est vous, c'est nous

Tout le monde a sa place dans la Cgt

Comme plusieurs dizaines de milliers de salariés, vous allez faire votre choix de rejoindre la Cgt, que vous soyez Employé, Agent de Maîtrise ou Cadre.

Quelles que soient vos motivations, vous exprimez ainsi la volonté de ne pas rester isolé, d'être acteur de votre avenir, de prendre en main vos affaires.

La Cgt vous invite à prendre votre place dans l'action et l'activité syndicale, à vous investir, à vous y épanouir, car la Cgt ce n'est pas "les autres", qu'ils soient responsables ou délégués, élus ou mandatés. La vraie force de la Cgt, c'est l'action conjuguée et cohérente de ses adhérents pour améliorer la situation de toutes et tous.

Comme vous venez de le constater, le syndiqué a un rôle, celui de participer et de faire participer l'ensemble de ses collègues aux élections professionnelles au bénéfice du syndicat Cgt auquel il est adhérent.

Etre syndiqué signifie aussi que nous devons savoir écouter, échanger ses points de vue, en respectant le point de vue des autres.

Mais aussi se faire respecter et faire avancer les revendications des salariés, des syndiqués.

En résumé, c'est d'être acteur, décideur actif et plus nombreux pour défendre les revendications actuelles et futures.

Les valeurs, la solidarité

La Cgt est un syndicat solidaire, unitaire. La Cgt est ouverte à tous les salariés, quels que soient leur statut social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses. Son but est de défendre avec eux leurs droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs,... (extrait des statuts de la Cgt).

La Cgt a pour objectif une véritable justice sociale, elle travaille à la défense et à la conquête de droits individuels et collectifs pour les salariés.

La Cgt est pour la justice, les libertés, l'égalité, la laïcité et la **Solidarité**.

Elle lutte contre le racisme et toutes les formes d'exclusion.

Mais aussi pour la **Paix**, le désarmement, les droits et le rapprochement des peuples, et la défense de notre environnement.

C'est tout cela la solidarité.

Etre efficace

La Cgt est soucieuse de la formation de ses militants et de ses syndiqués.

Des sessions de formation syndicale sont organisées par les structures d'accueil locales ou départementales, appelées unions locales ou unions départementales.

La Fédération peut aussi organiser des stages pour ses élus et mandataires. Les formations sont un gage d'efficacité et permettent aux adhérents de mieux cerner leurs revendications mais aussi leur permettre de faire émerger leurs propres besoins pour la défense des intérêts individuels et collectifs. Intérêts opposés à ceux du patronat.

La Cgt est un syndicat capable de contester pour mettre en échec les mesures pensées par les employeurs et le gouvernement et qui portent fortement atteinte aux conditions de vie et de travail.

La Cgt est un syndicat expérimenté pour mobiliser les salariés afin de leur permettre de peser sur les décisions, de faire prendre en compte leurs aspirations.

La Cgt est un syndicat en capacité de proposer. C'est une organisation qui peut élaborer et mettre en débat des solutions pour la réponse aux besoins sociaux.

La Cgt demeure l'organisation syndicale dans laquelle les salariés ont confiance pour défendre leurs revendications.

Alors, prenez toute votre place dans le syndicat.

Le syndicalisme pour changer !

Le changement, vaste sujet auquel le syndicalisme se trouve constamment confronté.

De par sa vocation première, le syndicalisme se doit d'être un élément moteur du changement.

L'histoire de la construction du progrès social montre qu'il a su jouer ce rôle.

Aujourd'hui par contre, on l'affuble très souvent du qualificatif de conservateur, l'accusant de constituer un frein à certaines évolutions.

Or, le syndicalisme de par ses idéaux, ne peut accepter le changement pour le changement. Cette vision simpliste signifierait suivre des modes éphémères ou encore et surtout un accompagnement qui introduirait, de fait, une soumission.

En effet, si par exemple, nous voulons conserver le Code du Travail, l'enrichir même, ceux qui veulent s'opposer à cela, veulent en réalité un retour en arrière. Cependant, le syndicalisme que nous voulons est bien le résultat de l'accumulation de volontés de femmes et d'hommes, avec leur éducation, leur culture, leurs contradictions, leurs certitudes, leurs doutes et inquiétudes, leurs rêves et aspirations.

Entre celui qui est impatient, qui est toujours prêt à tout changer tout de suite et celui qui est passif et qui estime que tout compte fait, ce n'est pas si mal et que tout restera toujours pareil...

Entre celui qui ne propose jamais rien et celui qui ne propose que des solutions radicales mais lointaines...

Notre syndicalisme doit constamment tracer son chemin.

Pour nos professions, notre fédération est convaincue que les conditions de vie et de travail doivent s'améliorer, changer, que le progrès social doit remplacer la précarité. Mais nous sommes aussi persuadés que rien ne se fera sans les salariés. Rien ne sera possible sans la participation de toutes et tous, sans la mise en commun de nos énergies, de nos savoirs.

Ce que vous pourrez entendre à la Cgt Commerce et Services

- CCN** pour convention collective nationale
- UL** pour union locale
- UD** pour union départementale
- FD** pour fédération
- UGICT** pour union générale des ingénieurs cadres, techniciens et agents de maîtrise
- UFEC** pour union fédérale de l'encadrement du commerce
- ENI** fonds national interprofessionnel
- NAF** pour nomenclature d'activité française

Pour mieux nous comprendre

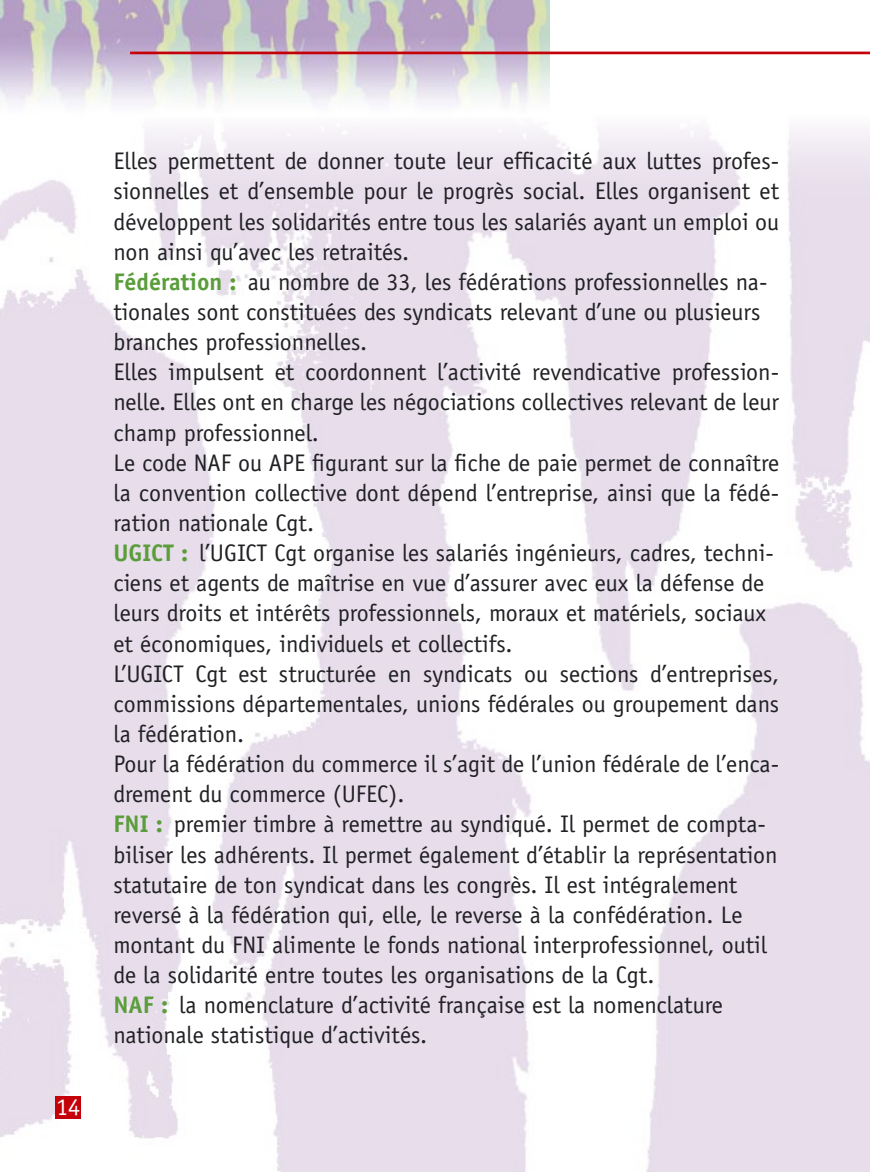
Convention collective : elle a vocation à traiter de l'ensemble des relations collectives entre employeurs et salariés.

La convention collective de branche professionnelle est conclue entre organisations syndicales représentative d'une branche d'activité. Elle s'applique aux entreprises entrant dans le champ d'application professionnel (activité) et ayant adhéré à une organisation patronale signataire de ladite convention.

Union locale : un réseau de 857 unions locales réparties sur l'ensemble du territoire, constituées par les syndicats et sections syndicales d'une même zone géographique (localité, bassin d'emploi, zones industrielles ou commerciales, etc.) permet de construire les solidarités, de faire vivre un syndicalisme de proximité adapté aux diverses situations.

L'union locale peut apporter l'aide pratique à la constitution d'un nouveau syndicat.

Union départementale : au nombre de 96, elles regroupent les syndicats et sections syndicales de toutes professions d'un même département.



Elles permettent de donner toute leur efficacité aux luttes professionnelles et d'ensemble pour le progrès social. Elles organisent et développent les solidarités entre tous les salariés ayant un emploi ou non ainsi qu'avec les retraités.

Fédération : au nombre de 33, les fédérations professionnelles nationales sont constituées des syndicats relevant d'une ou plusieurs branches professionnelles.

Elles impulsent et coordonnent l'activité revendicative professionnelle. Elles ont en charge les négociations collectives relevant de leur champ professionnel.

Le code NAF ou APE figurant sur la fiche de paie permet de connaître la convention collective dont dépend l'entreprise, ainsi que la fédération nationale Cgt.

UGICT : l'UGICT Cgt organise les salariés ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise en vue d'assurer avec eux la défense de leurs droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs.

L'UGICT Cgt est structurée en syndicats ou sections d'entreprises, commissions départementales, unions fédérales ou groupement dans la fédération.

Pour la fédération du commerce il s'agit de l'union fédérale de l'encaissement du commerce (UFEC).

FNI : premier timbre à remettre au syndiqué. Il permet de comptabiliser les adhérents. Il permet également d'établir la représentation statutaire de ton syndicat dans les congrès. Il est intégralement reversé à la fédération qui, elle, le reverse à la confédération. Le montant du FNI alimente le fonds national interprofessionnel, outil de la solidarité entre toutes les organisations de la Cgt.

NAF : la nomenclature d'activité française est la nomenclature nationale statistique d'activités.



A writing template consisting of 18 horizontal dotted lines for text entry, starting from the green icon.



A series of 18 horizontal dotted lines for writing, starting from the top line and extending to the bottom of the page.